

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE L'UE ET SES ENJEUX

Marie SCHULLER

*Sous la direction de
Denis Stokkink*

NOTES D'ANALYSE | FÉV 17

Développement durable





COMPRENDRE POUR AGIR

LA NOUVELLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DE L'UE
ET SES ENJEUX

Marie SCHULLER
Sous la direction de Denis Stokkink

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. « Une énergie propre pour tous les européens » ou le « paquet hiver »	4
1. Quoi ?	4
2. Comment ?	5
2.1. Efficacité énergétique	5
2.2. Premier rang mondial en termes d'énergies renouvelables	5
2.3. Accès à l'énergie	6
II. Quelles réactions ?	6
1. Du côté des groupes politiques européens	7
2. Du côté de la société civile	8
CONCLUSION	10
BIBLIOGRAPHIE	11

AVANT-PROPOS

2016 est l'année la plus chaude jamais observée sur Terre depuis que les instruments de mesure des températures existent¹. Les « *anomalies climatiques* » devraient nous inquiéter et, pourtant, des mesures concrètes pour l'action climatique peinent à se mettre en place... La transition vers une énergie bas-carbone permettrait de lutter efficacement contre le réchauffement climatique, et conduirait également à la création de nombreux emplois. Par ailleurs, afin de respecter les engagements pris à Paris², l'Union européenne doit revoir sa politique énergétique³ !

C'est chose faite, avec la publication du « paquet hiver » le 30 novembre 2016. Mais, alors qu'au début des années 2000 l'Union européenne était l'une des premières puissances mondiales en termes d'engagements pour le climat et de performances énergétiques, selon certains représentants de la société civile, elle aurait dès lors raté l'occasion de conserver ce leadership. POUR LA SOLIDARITÉ-PLS s'accorde avec ce constat et regrette cet affaiblissement. Emplois, sécurité énergétique, environnement, etc., les enjeux sont pourtant importants.

“Therefore this is not only about energy, or fight against climate change, this is about re-inventing our economy, its sources of growth, jobs and welfare. The fight against climate change makes also a very strong business sense.”

Maroš Šefčovič, vice-president of the European Commission, in charge of the Energy Union⁴

POUR LA SOLIDARITÉ-PLS appelle à un sursaut des institutions européennes et à un approfondissement de la politique énergétique de l'UE !

Solidairement vôtre,

Denis Stokkink

¹ Stéphane Foucart, « L'année 2016, en route pour le record de chaleur », *Le Monde* [En ligne], 29.12.2016.

² Notamment, limiter la hausse de la température à 2°C et faire ce qu'il faut pour tenter de la contenir à 1,5°C.

³ Véronique Rigot, « L'Union de l'énergie : le doux rêve européen », *CNCD-11.11.11* [En ligne], 1^{er} décembre 2016.

⁴ Maroš Šefčovič, "Energy Union is about re-inventing our economy", *EurActiv* [En ligne], 7.02.2017.

INTRODUCTION

À l'heure actuelle, il n'est plus possible pour l'Homme de vivre sans recourir à l'énergie, quelle que soit sa forme. Elle est essentielle pour assurer à l'être humain un **quotidien confortable**. L'énergie est aussi au centre de la **compétitivité** des économies européennes. Ainsi, assurer un accès sûr, compétitif et abordable à l'énergie est primordial pour l'Union européenne⁵.

Le paquet-énergie de 2008 présentait différents textes législatifs dont les directives sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. De plus, ce paquet a vu la création du système des quotas, qui devait équilibrer et réduire les émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu'une initiative de répartition des efforts entre chacun des États membres⁶.

Mais, comme nous l'avons constaté lorsque nous avons évoqué les étapes de la politique énergétique européenne dans notre précédente note d'analyse⁷, les **mesures prises jusqu'à présent** sont **insuffisantes** et ne permettent ni de réduire la dépendance énergétique de l'UE, ni d'endiguer le phénomène de précarité énergétique qui condamne des milliers de foyers.

L'Union européenne doit revoir sa politique énergétique ! En ce sens, la Commission européenne a publié le « **paquet hiver** » ou « **Clean energy for all** » le 30 novembre 2016. Entre **satisfaction** et **déception**, notre cœur balance...

Dans cette Note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS propose d'étudier les **aspects positifs et négatifs** de la nouvelle politique énergétique européenne, qui doit contribuer à la mise en application des engagements pris à Paris. Ensuite, nous présentons un aperçu des **réactions** des groupes politiques européens et de la société civile à la publication de ce nouveau paquet énergie.

⁵ Dominique Ristori, « Enjeux et défis de la politique énergétique en Europe », *Géoéconomie* [En ligne], janvier 2015, numéro 73, p. 45-58.

⁶ Véronique Rigot, *op. cit.*

⁷ Marie Schuller, « La politique énergétique de l'UE : quelles évolutions ? », *Pour la Solidarité*, 2017.

I. « UNE ÉNERGIE PROPRE POUR TOUS LES EUROPÉENS » OU LE « PAQUET HIVER »

1. QUOI ?

Le « *paquet hiver* », que la Commission européenne a présenté le 30 novembre 2016, est un condensé de propositions législatives et d'initiatives politiques qui s'intitule « *Clean energy for all* » et, en français, « *Une énergie propre pour tous les Européens* ». Ses objectifs sont divers et visent notamment à stimuler le marché des énergies renouvelables afin de **remplir les engagements européens pris à Paris**, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030⁸.

Ce « *paquet hiver* » consiste à **traduire sur le plan législatif des objectifs pour 2030 avancés par la Commission européenne en 2014**⁹ qui sont pour rappel¹⁰ :

- « *au moins 40% de réduction des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990* » ;
- « *27% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique* » ;
- « *au moins 27% d'efficacité énergétique* ».

Désormais ces trois objectifs sont contraignants et le dernier d'entre eux – la réduction de la consommation énergétique de 27% – passe de 27 à 30%¹¹.

En faisant un pas vers la transition énergétique, l'objectif est ainsi d'avancer plus encore vers la mise en place d'une Union de l'énergie effective et efficace¹².

Avec cette proposition, la Commission ambitionne de **réduire sa dépendance énergétique** notamment vis-à-vis de la Russie, mais aussi d'**atténuer la précarité énergétique** dans laquelle se trouvent des milliers de foyers¹³.

De plus, toujours selon la Commission, ces nouveaux objectifs permettraient de créer **900.000 emplois** et d'apporter un bonus de **190 milliards d'euros** à l'économie européenne. Cette révision améliorerait également la **santé** des citoyen-ne-s, diminuerait le montant des **factures d'énergie**, et renforcerait la **compétitivité** des entreprises¹⁴.

« En mobilisant jusqu'à 177 milliards d'EUR d'investissements publics et privés supplémentaires par an à partir de 2021, il [le paquet hiver] pourra générer une croissance du PIB pouvant atteindre 1% au cours de la prochaine décennie et créer 900.000 emplois. »

Communication de la Commission européenne¹⁵

⁸ « La Commission européenne présente son paquet "Une énergie propre pour tous les Européens" », *Europaforum.lu* [En ligne], 30.11.16.

⁹ Giulietta Gamberini, « Paquet énergie "hiver" de l'UE : insuffisant pour les ONG et les entreprises », *La Tribune* [En ligne], 30.11.16.

¹⁰ « La lutte contre le changement climatique », *Toute l'Europe* [En ligne], 28.11.2014.

¹¹ Sophie Fabrégat, « Paquet énergie : la Commission européenne veut appuyer la transition énergétique sur les marchés », *Actu-environnement* [En ligne], 30.11.16.

¹² Véronique Rigot, *op. cit.*

¹³ Cécile Ducourtieux, « L'Europe trop frileuse sur la transition énergétique », *Le Monde* [En ligne], 01.12.2016.

¹⁴ Commission européenne, « Privilégier l'efficacité énergétique : consommer mieux, polluer moins », 30.11.16.

¹⁵ Commission européenne, « « Une énergie propre pour tous les Européens », *op. cit.*

2. COMMENT ?

Le 20 juillet 2016, la Commission européenne avait déjà exposé différentes propositions qualifiées de « *dernières pièces maîtresses du cadre pour le climat et l'énergie à l'horizon 2030* ». Celles-ci concernent « *l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, l'organisation du marché de l'électricité, la sécurité d'approvisionnement électrique et les règles de gouvernance pour l'union de l'énergie* », mais également « *l'écoconception* » et la « *mobilité connectée et automatisée* ».

Au total, ce sont **huit règlements et directives** qui projettent d'être révisés dans le cadre du « *paquet hiver* ». Ainsi, les objectifs de la Commission européenne peuvent se résumer en **trois axes** : privilégier l'efficacité énergétique, accéder au premier rang mondial en matière d'énergies renouvelables et, améliorer l'accès des consommateurs à l'énergie¹⁶.

2.1. EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

La Commission propose de modifier la directive sur la **performance énergétique des bâtiments**, mais aussi de nouvelles mesures concernant l'**écoconception** (production de produits durables et respectueux de l'environnement)¹⁷.

« Je suis particulièrement fier de l'objectif contraignant de 30% pour l'efficacité énergétique, car cela va réduire notre dépendance envers les importations d'énergie, créer des emplois et réduire les émissions. L'Europe est au bord d'une révolution de l'énergie propre », a déclaré à ce sujet, Miguel Arias Cañete, commissaire pour l'action pour le climat et l'énergie. Cet objectif de 30 % pourrait injecter 70 milliards d'euros dans l'économie et créer 400 000 emplois, avait-il dit récemment. De son côté, le Parlement européen avait appelé à plusieurs reprises l'UE à relever ce seuil à 40%. »¹⁸

Alors que Miguel Arias Cañete était auparavant ministre de l'environnement d'un gouvernement espagnol plutôt réfractaire aux énergies renouvelables¹⁹ et que le Parlement européen est lui-même plus ambitieux, la faiblesse de cet objectif est questionnable.

2.2. PREMIER RANG MONDIAL EN TERMES D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

En ce qui concerne le deuxième objectif européen, la Commission souhaite « **parvenir au premier rang mondial pour les énergies renouvelables** ». Elle a l'ambition de produire plus de 50% de son électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici 2030 et que le marché de l'électricité soit complètement décarboné pour 2050²⁰. Ambition louable, mais nous le verrons, la Commission européenne ne se donne pas encore les moyens d'atteindre cet objectif.

Par ailleurs, la stimulation du secteur des énergies renouvelables devrait permettre la création de 2,5 à 4 fois plus d'emplois que le secteur des énergies fossiles, comme le pétrole et le gaz, ainsi que l'économie de 60 milliards d'euros chaque année.

Pour cela, la Commission européenne veut réviser la directive sur les énergies renouvelables et notamment modifier la conception et la gouvernance du marché de l'électricité. La **gouvernance** est ainsi un pan important du « *paquet hiver* ». En effet, les mesures proposées visent à rendre les politiques énergétiques nationales des États membres plus cohérentes et mieux encadrées par les instances européennes²¹.

¹⁶ Europaforum.lu, « La Commission européenne présente son paquet "Une énergie propre pour tous les Européens" » [En ligne], 30.11.16.

¹⁷ Europaforum.lu, *ibidem*.

¹⁸ Europaforum.lu, *ibidem*.

¹⁹ Estelle Huchet, « Commission Juncker : quelle politique pour l'environnement ? », *Pour la Solidarité* [En ligne], mars 2015.

²⁰ Commission européenne, « Parvenir au premier rang mondial pour les énergies renouvelables », 30.11.16.

²¹ Nicolas Berghmans, Olivier Sartor, « Le « paquet hiver » climat et énergie est-il à la hauteur des ambitions de l'UE ? », *Blog IDDRI* [En ligne], 1.12.2016.

La Commission compte également augmenter l'utilisation des énergies renouvelables dans le chauffage/refroidissement et dans le secteur des transports, ainsi que définir de nouvelles règles concernant les biocarburants (minimum 70% d'émissions de gaz à effet de serre en moins que les énergies fossiles) et les biomasses, désormais contraintes à un critère de durabilité²².

2.3. ACCÈS À L'ÉNERGIE

En dernier lieu, la Commission européenne ambitionne d'offrir un **meilleur accès** à l'énergie à tous les consommateurs-trices, même les plus « *vulnérables* ». Elle souhaite que les citoyen-ne-s puissent participer activement à ce marché en produisant et en vendant leur propre énergie, par exemple, mais aussi qu'ils et elles aient un accès garanti et clair à l'information concernant le secteur de l'énergie²³.

Les « Smart Grids » :

Dans l'optique d'un meilleur accès à l'énergie pour les citoyen-ne-s, les Smart Grids sont une perspective intéressante. Il s'agit de réseaux intelligents d'électricité qui « *ajustent les flux d'électricité entre fournisseurs et consommateurs* ». Ainsi, production, distribution et consommation sont en adéquation. Les citoyens bénéficient d'un meilleur accès à l'électricité en entrant directement en contact avec leur fournisseur - le consommateur étant parfois lui-même fournisseur - les prix sont ainsi moindres et la surconsommation évitée. « *Flexibilité* » (meilleur équilibre entre production et consommation), « *fiabilité* » (réseaux plus efficaces et sécurisés), « *accessibilité* » (intégration des énergies renouvelables qui sont donc plus accessibles) et « *économie* » (meilleure gestion du système donc coûts moindres) semblent définir parfaitement ces nouveaux réseaux intelligents²⁴. Toutefois, les Smart Grids posent la question, notamment, de l'accès aux données de consommation énergétique...

Il faut toutefois bien de préciser que **ce dernier paquet n'a pas encore été voté au Parlement européen et n'est donc pas encore entré en application**. Pour l'instant, il ne s'agit que d'une proposition de la Commission.

II. QUELLES RÉACTIONS ?

Dans l'ensemble, le « *paquet hiver* » est plutôt positif car allant dans le sens d'une Europe bas-carbone, plus respectueuse de l'environnement et tenant compte des intérêts des citoyen-ne-s. Les ambitions climatiques de l'Accord de Paris (même si celles-ci sont questionnables²⁵) ont été prises en considération et il est assez louable que les décideurs européens aient entrepris de rendre l'accès au marché de l'énergie aux citoyen-ne-s plus facile.

Néanmoins, une véritable Europe de l'énergie étant encore une douce rêverie, certains aspects du « *paquet hiver* » sont à revoir et à consolider selon certains députés écologistes et ONG²⁶.

²² Europaforum.lu, *op. cit.*

²³ Europaforum.lu, *ibidem*.

²⁴ Connaissance des énergies, « Réseau intelligent (Smart Grid) ».

²⁵ Marie Schuller, « De l'Accord de Paris à la COP 22 », *Pour la Solidarité*, 2016.

²⁶ Manon Guerman, « Nouveau paquet européen « énergie propre » : quelles ambitions à l'horizon 2030 ? », *Bio-ressources : le blog* [En ligne], 15.01.2017.

1. DU CÔTÉ DES GROUPES POLITIQUES EUROPÉENS

De manière générale, les groupes politiques ont accueilli favorablement le « paquet hiver » proposé par la Commission européenne. Le **PPE** se dit « satisfait »²⁷. L'**ALDE** souligne la nécessité de ce projet, qui devrait permettre à l'Europe de prendre de la distance avec la Russie et le Moyen-Orient quant à son approvisionnement en gaz et en pétrole²⁸. Le **S&D** salue également la proposition et notamment le volet de la lutte contre la précarité énergétique, mais précise l'importance d'améliorer plus encore l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables²⁹.

« Dans cette optique, nous sommes heureux de constater que nous avons enfin un objectif contraignant en matière d'efficacité énergétique. Toutefois, nous autres S&D souhaitons faire passer celui-ci de 30 % au niveau plus ambitieux de 40 %. En effet, nous voulons que cette efficacité énergétique s'applique à l'ensemble des bâtiments en Europe : non seulement les bâtiments publics, mais aussi les bâtiments privés et les habitations. Car nous voulons accroître le niveau de confort, réduire la quantité d'énergie consommée et réduire les factures énergétiques. Cette approche est non seulement cruciale pour le climat, mais elle permettra aussi la création de milliers d'emplois et de réduire l'argent dépensé en importations de carburants fossiles. »

« Dans cette optique, la suppression des objectifs contraignants nationaux en matière d'énergies renouvelables était très décevante. En conséquence, nous nous battons pour un objectif significativement plus ambitieux, tant à l'échelle de l'UE qu'à celui des États membres. »

Kathleen Van Brempt, eurodéputée et vice-présidente S&D chargée de la durabilité³⁰

L'avis du groupe **Verts-ALE** est plus contrasté. Il estime que, si les mesures prises étaient impératives, elles ne sont toutefois pas encore suffisantes³¹.

« Nouveau cas de promesse non tenue avec ce paquet législatif qui aurait dû amorcer la transition énergétique de l'UE en stimulant davantage le développement des énergies renouvelables et en améliorant substantiellement notre efficacité énergétique.

La Commission n'a manifestement pas retenu cette option durable et tournée vers le futur. Elle laisse notamment persister des mécanismes de subvention aux énergies fossiles via un soutien aux mécanismes de capacité. [...]

La Commission se contente par ailleurs d'un objectif de 30% d'efficacité énergétique quand le Parlement n'a eu de cesse de répéter qu'il fallait au minimum tabler sur 40% non seulement pour lutter contre la dégradation climatique mais également pour stimuler la croissance et les emplois ou encore lutter efficacement contre la précarité énergétique.

Freinant de surcroît l'essor des renouvelables et l'adoption d'objectifs contraignants sur nos performances énergétiques, la Commission cherche avant tout à satisfaire individuellement les États membres et leurs industries au lieu d'œuvrer à l'autonomie énergétique du continent et d'impliquer les citoyens européens dans la transition énergétique. »

Claude TURMES, Porte-Parole du groupe Verts-ALE sur les questions énergétiques³²

²⁷ Europaforum.lu, *op. cit.*

²⁸ Europaforum.lu, *ibidem.*

²⁹ Europaforum.lu, *ibidem.*

³⁰ Victoria Martin de la Torre, « Pour les S&D, le paquet Énergie d'hiver doit prévoir une énergie abordable et propre pour les familles et les entreprises », S&D [En ligne] 13.12.2016.

³¹ Europaforum.lu, *op. cit.*

³² « Politique énergétique de l'UE », Communiqué de presse, Les Verts-ALE [En ligne], 30.11.2016.

« La Commission se discrédite lorsque les discours ne sont pas transformés en actes. [...] Face au manque de vision de Juncker et de sa Commission, il faudra que le Parlement et les gouvernements intéressés à voir l'Europe gagner sur les technologies vertes retravaillent en profondeur ce paquet législatif pour redonner confiance aux investisseurs et réconcilier l'Europe de l'énergie avec les citoyens. »

Michèle RIVASI, Vice-Présidente du groupe Verts-ALE³³

2. DU CÔTÉ DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Bien que le « *paquet hiver* » ambitionne de faire un pas vers la transition énergétique, de nombreuses ONG dénoncent des mesures décevantes³⁴. Selon elles, la politique énergétique européenne **manque de clarté** et est **incompatible avec les engagements pris lors de l'Accord de Paris**³⁵. En présentant un projet si faible, ces ONG considèrent que l'UE a raté l'occasion de devenir un leader de la transition énergétique, ce qui pourrait impacter sa compétitivité à long terme³⁶.

Depuis 4 ans, l'UE semble **freiner et restreindre ses efforts quant à la place des énergies renouvelables**. En effet, l'UE s'était fixé l'objectif d'atteindre une part de 20% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique à l'horizon 2020, objectif auquel elle va sans doute facilement parvenir. Dès lors, il convient de s'interroger sur la raison d'un objectif si peu ambitieux alors qu'elle pourrait aisément imaginer atteindre la part de 45% d'ici 2030 et ainsi viser une énergie 100% verte d'ici 2050³⁷, d'autant plus que le coût des énergies renouvelables est en constante diminution³⁸.

Un autre regret est qu'il n'y ait **pas d'objectifs contraignants fixés pays par pays**, ni de **détails quant à la mise en place des politiques énergétique et climatique nationales**, par comparaison avec le paquet énergie de 2014. Par exemple, dans ce dernier, apparaissait clairement que la France devait atteindre la part de 23% d'énergies renouvelables dans son mix énergétique pour 2020³⁹.

Le **dispositif des « mécanismes des marchés »** est également décrié. Ces mécanismes permettent la rémunération des centrales en fonction de leur « *capacité à produire en cas de pointes de consommation* » et non en fonction de leur production⁴⁰. Pourtant, il est évident qu'une grosse structure aura des pics de consommation plus importants qu'une plus petite structure dont la production est plus étalée temporellement. Ceci accentue un **déséquilibre** qui porte déjà préjudice aux petites entreprises.

France Nature Environnement, la Fondation Nicolas Hulot (FNH), le Réseau Action Climat (RAC) et le WWF considèrent que l'objectif de **réduction de la consommation énergétique** fixé désormais à 30% est louable mais toujours **pas assez ambitieux** et qu'il pourrait même être un frein à la transition⁴¹. Cet objectif a certes été rehaussé, mais il ne tient pas compte de la réalité : afin que les émissions de gaz à effet de serre soient réduites de moitié en 2030, il serait **impératif que la consommation énergétique diminue de 40%**. La France s'est d'ailleurs fixé un objectif national supérieur, qui est de 34%⁴². Le Bureau européen de l'Environnement (BEE) relève que la Commission avait pourtant jugé que porter cet objectif à 40% conduirait à l'augmentation de 2% du revenu moyen des ménages ainsi qu'à la création de 860.000 emplois⁴³. Faute de consensus entre les États membres, l'objectif d'efficacité énergétique est certes devenu contraignant mais aucune obligation n'a été dictée par la Commission européenne quant à la manière de l'atteindre⁴⁴.

³³ « Politique énergétique de l'UE », Communiqué de presse, *Les Verts-ALE* [En ligne], 30.11.2016.

³⁴ Véronique Rigot, *op. cit.*

³⁵ Giulietta Gamberini, *op. cit.*

³⁶ Giulietta Gamberini, *ibidem*.

³⁷ Véronique Rigot, *op. cit.*

³⁸ Manon Guerman, *op. cit.*

³⁹ Cécile Ducourtieux, *op. cit.*

⁴⁰ Cécile Ducourtieux, *ibidem*.

⁴¹ Giulietta Gamberini, *op. cit.*

⁴² Giulietta Gamberini, *ibidem*.

⁴³ Manon Guerman, *op. cit.*

⁴⁴ Véronique Rigot, *op. cit.*

Les ONG, notamment le WWF France, relèvent également le fait que, désormais, les **énergies renouvelables** ne sont **plus prioritaires** en ce qui concerne les secteurs de transports et la distribution de l'électricité. Si les États le souhaitent, ils peuvent en effet accorder cette priorité aux énergies fossiles et nucléaires^{45,46}.

Les objectifs présentés dans le « *paquet hiver* », qui ne seront pas révisés avant 2025, manquent d'ambition et n'engagent rien au niveau national. D'ailleurs, le manque de lisibilité, l'insécurité et le flou qui entourent le « *paquet hiver* » porteraient plus encore préjudice aux entreprises que des objectifs lourds et conséquents⁴⁷.

Selon les ONG, ce programme ne permettra pas de garantir une transition énergétique européenne efficace ni d'atteindre les engagements pris à Paris. Par exemple, pour limiter la hausse de la température terrestre à 2° Celsius, il est nécessaire de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030, contre les 40% prévus⁴⁸.

De plus, le **système des quotas d'émission** qui encadre les émissions de CO₂ des entreprises n'a toujours pas été soumis à révision. Le prix de la tonne de CO₂ est aujourd'hui de 5-6 euros, bien trop peu pour inciter les entreprises à réduire leurs émissions. Afin que cela représente un véritable incitant financier, certaines ONG estiment que ce **prix doit être rehaussé à 30 euros/tonne**⁴⁹. Il aurait été judicieux que la Commission européenne propose une nouvelle version du système des quotas lors de la publication de ce dernier paquet.

Parallèlement aux ONG, la Confédération européenne des syndicats (CES) a également commenté le « *paquet hiver* » de la Commission. La CES souligne les **incertitudes** qui entourent encore la politique énergétique européenne bien que la volonté de rendre celle-ci plus solide soit manifeste.

Par ailleurs, les syndicats applaudissent l'intérêt porté par la Commission aux **travailleurs** – notamment quant à l'avenir de ceux qui travaillent dans le secteur des énergies fossiles – ainsi que l'accent mis sur la problématique de la **précarité énergétique**.

De plus, la CES considère le **système de gouvernance** intéressant mais demande aux États membres de considérer les « *impacts sociaux* » que pourraient avoir les mesures allant vers une économie bas-carbone⁵⁰.

⁴⁵ Giulietta Gamberini, *op. cit.*

⁴⁶ Manon Guerman, *op. cit.*

⁴⁷ Giulietta Gamberini, *op. cit.*

⁴⁸ Giulietta Gamberini, *ibidem.*

⁴⁹ Manon Guerman, *op. cit.*

⁵⁰ Syndicat European Trade Union, « « Le paquet hiver » Énergie et Climat », Communiqué de presse, ETUC [En ligne], 30.11.2016.

CONCLUSION

Alors que la **nécessité de renforcer la politique énergétique européenne** se fait de plus en plus pressante, encore une fois, les mesures mises en place par la Commission européenne ne semblent pas suffisantes.

Avec le « *paquet hiver* », la stratégie mise en place est la recherche d'un **équilibre** entre les intérêts, les volontés et les besoins des États membres et ceux de l'Union européenne dans sa globalité. La **question de la gouvernance** est donc centrale : comment lâcher du lest pour que les États membres soit suffisamment libres dans l'établissement de politiques climatique et énergétique, tout en concédant à la Commission européenne un contrôle qui lui permettra d'atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris⁵¹ ?

À nouveau, une grande faiblesse de la construction européenne apparaît : **comment mettre d'accord 28 parties quand le sujet de la discussion est aussi précis et complexe** ? La négociation du consensus quant à la politique énergétique européenne est, en effet, particulièrement compliquée, notamment à cause des intérêts défendus par la Pologne, pour qui le secteur du charbon est primordial⁵².

Le projet de la Commission n'est cependant pas encore acté puisque les gouvernements et le **Parlement européen**, dont le **rapport d'initiative** est plus réaliste – le Parlement souhaite, par exemple, relever l'objectif d'efficacité énergétique à 40% – doivent encore se prononcer à son sujet⁵³. Peut-être serons-nous étonné-e-s par un sursaut de la part des députés parlementaires européens ?

Toujours est-il qu'il ne faut pas oublier que, nous, citoyens et citoyennes, avons également des cartes à jouer. Nous devons chacun-e prendre conscience de notre rôle dans la transition énergétique. De petites initiatives mises bout à bout peuvent faire bouger le monde et peut-être avoir des répercussions au niveau des politiques.

Encore une fois, POUR LA SOLIDARITÉ-PLS appelle à plus de solidarité et d'entraide dans le combat devant nous mener à une économie bas-carbone !

⁵¹ Nicolas Berghmans, Olivier Sartor, *op. cit.*

⁵² Véronique Rigot, *op. cit.*

⁵³ Giulietta Gamberini, *op. cit.*

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS/OFFICIELS

- Commission européenne, « Privilégier l'efficacité énergétique : consommer mieux, polluer moins », 30.11.16. Consulté sur http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-3986_fr.htm
- Commission européenne, « Parvenir au premier rang mondial pour les énergies renouvelables », 30.11.16. Consulté sur http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-16-3987_fr.htm
- Commission européenne, « Une énergie propre pour tous les Européens », Communication, 30.11.2016. Consulté sur <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2016/FR/COM-2016-860-F1-FR-MAIN.PDF>
- Europaforum.lu, « La Commission européenne présente son paquet "Une énergie propre pour tous les Européens" » [En ligne], 30.11.16. Consulté sur <http://www.europaforum.public.lu/fr/actualites/2016/11/comm-energie-paquet/index.html>

PRESSE / BLOGS / THINK TANKS

- Nicolas Berghmans, Olivier Sartor, « Le « paquet hiver » climat et énergie est-il à la hauteur des ambitions de l'UE ? », *Blog IDDRI* [En ligne], 1.12.2016. Consulté sur <http://blog.iddri.org/fr/2016/12/01/paquet-hiver-climat-energie-a-hauteur-ambitions-de-lue/>
- Cécile Ducourtieux, « L'Europe trop frileuse sur la transition énergétique », *Le Monde* [En ligne], 01.12.2016. Consulté sur http://www.lemonde.fr/energies/article/2016/12/01/l-europe-trop-frileuse-sur-la-transition-energetique_5041353_1653054.html
- Sophie Fabrégat, « Paquet énergie : la Commission européenne veut appuyer la transition énergétique sur les marchés », *Actu-environnement* [En ligne], 30.11.16. Consulté sur <http://www.actu-environnement.com/ae/news/paquet-climat-energie-europe-20508.php4>
- Stéphane Foucart, « L'année 2016, en route pour le record de chaleur », *Le Monde* [En ligne], 29.12.2016. Consulté sur http://www.lemonde.fr/climat/article/2016/12/29/l-annee-2016-en-route-pour-le-record-de-chaleur_5055267_1652612.html#D5JySuvml0CvUdM.99
- Giulietta Gamberini, « Paquet énergie "hiver" de l'UE : insuffisant pour les ONG et les entreprises », *La Tribune* [En ligne], 30.11.16. Consulté sur <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/energie-environnement/paquet-energie-hiver-de-l-ue-insuffisant-pour-les-ong-et-les-entreprises-621032.html>
- Manon Guerman, « Nouveau paquet européen « énergie propre » : quelles ambitions à l'horizon 2030 ? », *Bio-ressources : le blog* [En ligne], 15.01.2017. Consulté sur <http://blog.bio-ressources.com/union-europeenne/nouveau-paquet-europeen-energie-propre-ambitions-a-lhorizon-2030/>
- Estelle Huchet, « Commission Juncker : quelle politique pour l'environnement ? », *Pour la Solidarité* [En ligne], mars 2015. Consulté sur <http://www.pourlasolidarite.eu/fr/publication/commission-juncker-quelle-politique-pour-lenvironnement>

- Véronique Rigot, « L'Union de l'énergie : le doux rêve européen », *CNCD-11.11.11* [En ligne], 1^{er} décembre 2016. Consulté sur <http://www.cncd.be/L-Union-de-l-energie-le-doux-reve>
- Maroš Šefčovič, "Energy Union is about re-inventing our economy", *EurActiv* [En ligne], 7.02.2017. Consulté sur <http://www.euractiv.com/section/energy/opinion/tuesday-energy-union-is-about-re-inventing-our-economy/>
- Marie Schuller, « De l'Accord de Paris à la COP 22 », *Pour la Solidarité* [En ligne], 2016. Consulté sur <http://www.transition-europe.eu/fr/publication/de-laccord-de-paris-la-cop-22>
- Marie Schuller, « La politique énergétique de l'UE : quelles évolutions ? », *Pour la Solidarité*, 2017.
- Syndicat European Trade Union, « « Le paquet hiver » Énergie et Climat », Communiqué de presse, *ETUC* [En ligne], 30.11.2016. Consulté sur <https://www.etuc.org/fr/presse/le-%C2%AB-paquet-hiver-%C2%BB-%C3%A9nergie-et-climat#.WJhj-ThA6JM>

AUTRES

- Victoria Martin de la Torre, « Pour les S&D, le paquet Énergie d'hiver doit prévoir une énergie abordable et propre pour les familles et les entreprises », *S&D* [En ligne] 13.12.2016. Consulté sur <http://www.socialistsanddemocrats.eu/fr/newsroom/winter-energy-package-should-provide-affordable-and-clean-energy-families-and-companies-say>
- « Politique énergétique de l'UE », Communiqué de presse, *Les Verts-ALE* [En ligne], 30.11.2016. Consulté sur <http://www.greens-efa.eu/fr/article/press/commissions-winter-package/>
- Connaissance des énergies, « Réseau intelligent (Smart Grid) » : <http://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/reseau-intelligent-smart-grid>
- Commission européenne, « Programme Énergie intelligente pour l'Europe (EIE) » : http://ec.europa.eu/cip/iee/index_fr.htm

Remerciement à Marie Leprêtre pour sa relecture.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

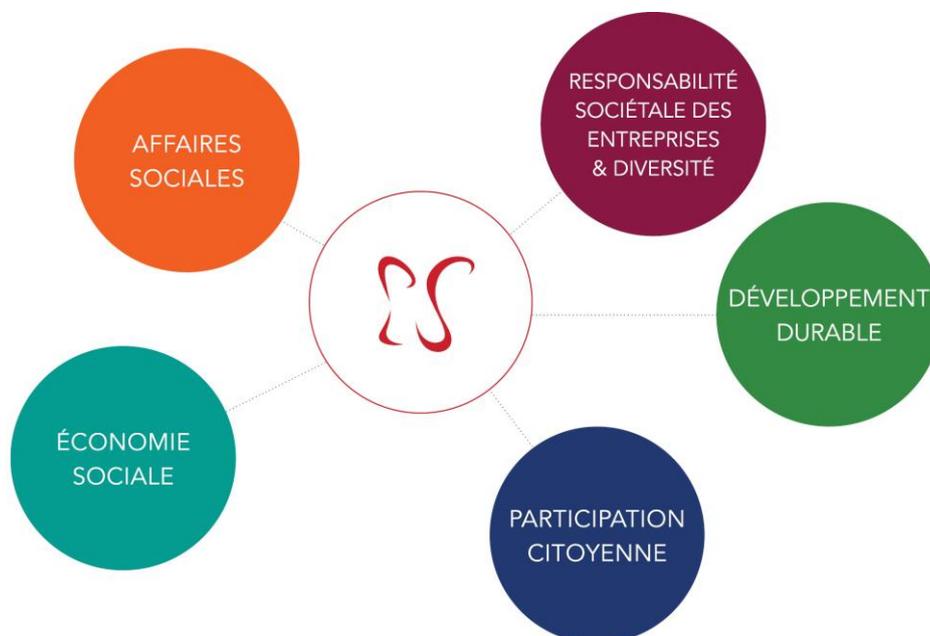
Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Outils numériques, big data et citoyenneté.* Sébastien Shulz, juillet 2016.
- *Revenu de base : une mise au point.* Sébastien Shulz, juin 2016.
- *L'économie collaborative : de l'enthousiasme à la vigilance.* Camille Mandel, juin 2016.
- *La grève est-elle démocratique ?* Sébastien Shulz, juin 2016.
- *La notion de volonté dans le champ de la RSE.* Sébastien Shulz, mai 2016.
- *Les coopératives en Europe.* Pauline Boivin, mai 2016.
- *L'économie sociale et solidaire en Europe.* Denis Stokkink et Pierre Perard, mai 2016.
- *Femmes et quota : la directive européenne à l'arrêt ?* Anna Métral, mai 2016. (1/2 série Femmes et quota)
- *Genre et crise économique : un impact inégalitaire.* Anna Métral, avril 2016.
- *Les réseaux de l'économie sociale et solidaire en Europe.* Pauline Boivin, mars 2016.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France.* PLS et SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie.* PLS et SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France.* POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage.* Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016. (1/2 série Aneets)
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises.* Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative.* Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.
- *Services à la personne, qualité des emplois et des services : rapport européen.* Dans le cadre du projet For Quality! mars 2016. (1/3 série For Quality!)

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

Développement durable

Le développement durable est un mode de développement des activités humaines équilibré, viable à long terme dont les impacts écologique, social et économique ont été pris en compte. Depuis sa création le think & do tank européen POUR LA SOLIDARITÉ – PLS développe une réflexion novatrice et de multiples recherches autour des concepts de: logement durable, développement local, nouveaux métiers de la ville, transition durable, empreinte positive des entreprises sociales.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

www.pourlasolidarite.eu

Avec le soutien de

